

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe et des affaires
étrangères

Arrêté du 4 août 2026

**relatif aux fonctions exercées par la consule honoraire de France à San Luis Potosi (Mexique) en
tant que déléguée du consul général de France à Mexico**

NOR : EAEF2621494A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Vu le décret n° 76-548 du 16 juin 1976 modifié relatif aux consuls généraux, consuls et vice-consuls honoraires et aux agents consulaires, notamment ses articles 12 et 14,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Elsa Maria LOZANO DE CORRIPIO, consule honoraire de France à San Luis Potosi, est autorisée à effectuer les formalités et à délivrer les documents administratifs suivants :

1° délivrance de certificats de vie ;

2° délivrance de certificats de résidence ou de changement de résidence.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires étrangères.

Fait le 4 août 2026.

Pour le ministre et par délégation :

La sous-directrice de l'administration des Français,

C. MERLE